



Evaluation et inaptitude en EPS

Chers parents,

Cette année, vos enfants passeront l'épreuve d'EPS dans le cadre du Baccalauréat. Ils seront évalués sur trois activités physiques et sportives, chacune notée sur 20 points. La moyenne des trois notes sera ensuite coefficientée 6.

Déroulement des évaluations

Les évaluations ont lieu en cours de formation, à trois moments de l'année :

- Mi-novembre
- Mi-février
- Fin mai

Des séances de rattrapage sont prévues uniquement pour les élèves déclarés inaptes le jour de l'évaluation, et sur présentation d'un certificat médical.

Cas particuliers d'inaptitude

- Inaptitude sur une activité : la moyenne est calculée sur les deux autres activités.
- Inaptitude sur deux activités : la décision de maintenir la note obtenue dans l'unique activité pratiquée est laissée à l'appréciation de l'équipe enseignante d'EPS, selon si la note reflète ou non le niveau réel de l'élève.

Exemple :

Badminton	Gymnastique	Natation	Explication et décision
15	Inapte	Inapte	L'élève avait une moyenne de 14–15 les années précédentes. La note est considérée comme représentative du niveau : note maintenue
16,5	Inapte	Inapte	Élève volontaire, investi, moyenne habituelle 14–15 : note maintenue.
20	Inapte	Inapte	Note jugée trop éloignée du niveau habituel (14–15) : note non maintenue.

Absence et inaptitude à la pratique de l'EPS

Inaptitude totale à l'année

Votre enfant doit récupérer dès le mois de septembre un certificat médical académique auprès de son professeur d'EPS ou de M. Roy. Ce certificat devra être rempli par le médecin, puis remis à M. Roy, avec une copie pour le professeur d'EPS.

Inaptitude partielle (une activité spécifique)

Deux cas possibles :

- Incapacité totale : l'élève est dispensé de l'activité concernée et sera envoyé en étude à Gerson.
- Pratique partielle possible : l'activité est adaptée ainsi que le barème d'évaluation (ex. : élève asthmatique en demi-fond → évaluation en marche active).

Inaptitude ponctuelle (un ou deux cours)

L'élève sera également envoyé en étude à Gerson

Important – Attribution de la note 0

Une note de zéro sera attribuée dans les cas suivants :

- Absence injustifiée à l'évaluation (aucun certificat médical présenté dans un délai maximum de 7 jours).
- Certificat médical non valable ne prenant pas à compte la date de l'évaluation et/ou du rattrapage.
- Certificat médical antidaté.

N'hésitez pas à nous contacter pour toute question concernant la scolarité sportive de votre enfant.

Les professeurs d'EPS

Maxime Roy
Adjoint des Terminales

Virginie Maury
Responsable du Lycée

Philippe Person
Chef d'établissement